

Mairie de PASSENANS	Compte rendu du conseil municipal	Mercredi 13 janvier 2021
<p>Présents : Mme Maryline BERGER, Mme Isabelle CUVILLIER, Mme Bénédicte MAURISSE, M. Daniel CHEBANCE, M. Pierre-Henry COULON, M. Pascal DECURNINGE, M. Yves FAIVRE, M. Michel TROSSAT, M. François-Xavier VIARD, M. Jean Baptiste WARGNIER.</p> <p>Absents excusés : M. Xavier MAROTTE (donne pouvoir à M. Michel TROSSAT).</p>		
<p>Secrétaire de séance : M. Yves FAIVRE.</p>		

Le conseil municipal, légalement convoqué le trois janvier deux mille vingt et un, s'est réuni le mercredi treize janvier deux mille vingt et un.

Le quorum étant atteint, le maire, M. Michel TROSSAT, ouvre la séance à 19h00.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du 2 décembre 2020**
- **Délibération ouverture budget investissement 2021**
- **Locations communales**
- **Bois**
- **Personnel communal**
- **Retour suite présentation éoliennes**
- **Logement rue de l'Asile**
- **Travaux Mairie**
- **Questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du 2 décembre 2020

Approuvé à l'unanimité

2. Délibération par anticipation d'ouverture du budget 2021

L'article L. 1612-1 du CGCT permet d'exécuter les dépenses de la section d'investissement (hors dette et hors crédits en autorisation de programme) avant le vote du budget 2021, mais sur autorisation de l'organe délibérant et dans la limite du quart de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Soit :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 750 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 52 683€

Chapitre 23 Immobilisations en cours : 1 500 €

Adopté à l'unanimité

3. Locations communales

L'ensemble des 10 locations communales permet à notre commune une recette financière annuelle d'environ 40 000€.

Au niveau de l'ancienne poste, rue du Belvédère, nous avons 3 locations :

- Un logement + une place de parking,
- Le cabinet des infirmières + une place de parking,
- Le garage.

Un panneau sera posé afin que l'emplacement du cabinet médical soit bien identifié et préservé.

4. Bois

Les arbres ont été abattus sentier des Sauges et mis à disposition des affouagistes.

Afin que le volume d'affouage soit suffisant, la commission bois identifiera quelques arbres supplémentaires en forêt qui seront remis à nos deux affouagistes.

5. Personnel communal

- Patrick PETITJEAN, agent technique : prendra son poste le 25 janvier 2021 (2 jours hebdomadaires et pendant les congés de Laurent PETITJEAN).
- Laurent PETITJEAN, agent technique : modification du contrat permettant une meilleure reconnaissance de la technicité et du savoir-faire de ce dernier.

- Muriel BARON, secrétaire de mairie : stagiairisation, à compter du 1^{er} janvier 2021, en vue d'une titularisation au bout d'1 an.

6. Retour suite présentation éoliennes

Les membres du Conseil Municipal ne pensent pas qu'un tel projet soit adapté à la commune de Passenans. Ce type de projet est plus à développer en cohérence dans le cadre d'un projet de territoire en préservant la faune et l'environnement.

Le Conseil municipal souhaite recueillir l'avis de l'ADEME ou de l'AJENA pour connaître le potentiel de notre commune en matière d'énergies renouvelables. La prochaine conférence des maires de la communauté de communes portera sur cette thématique.

7. Logement rue de l'Asile : rénovation suite à dégâts des eaux

Le dossier a pris du retard : l'expert mandaté par l'assurance du locataire a beaucoup tardé à envoyer son rapport d'expertise. L'assurance de la commune a mandaté à son tour un expert qui est intervenu pour validation. Les travaux commencent le lundi 18 janvier 2021.

8. Travaux Mairie

La réfection du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale est terminée.

Ce nouvel aménagement permet un poste de travail plus ergonomique pour la secrétaire et un meilleur accueil du public.

9. Questions diverses

- L'ALCG nous sollicite pour un passage en 2021. Il est décidé de maintenir le ramassage des encombrants tous les 2 ans. Le prochain passage se déroulera au printemps 2022. Pour information, ce service coûte environ 1 000€ à la collectivité.
- Les papiers stockés à l'abribus école seront prochainement enlevés. Les enfants de l'école primaire pourront à nouveau l'utiliser en attendant le bus. Pour mémoire, il avait été fermé suite à de nombreuses dégradations. Le conseil municipal compte sur le civisme des habitants pour que tout se passe bien.
- Suite à des retours d'habitants, il est rappelé aux propriétaires de chiens que ces derniers ne doivent pas divagués sur les voies publiques. Ils doivent toujours être sous la surveillance de leur maître.
- Suite aux coups de vent après Noël, des arbres sont tombés et des poubelles se sont renversées. Notre employé a procédé au ramassage et évacuation des déchets suite à un appel d'un habitant.
Il est rappelé :
 - En cas de fort vent, pensez à surveiller sa poubelle. Si celle-ci se renverse il serait souhaitable de ramasser ce qui est tombé par terre afin que ce ne soit pas le voisin ou notre employé qui soit obligé de le faire. L'employé communal n'est pas embauché pour cette tâche civique !!...
 - Lorsque l'on est témoin de situations telles que : branchages ou arbres sur les voies, problème sur la voirie etc... vous pouvez utiliser la fonction SIGNALER sur l'application IntraMuros, par mail, par téléphone ou directement à la mairie.

Le prochain conseil municipal se déroulera le mercredi 24 février 2021 à 19h.

Les comptes-rendus et informations sont disponibles sur le site de la mairie :

<https://www.intramuros.org/passenans>

Pour recevoir les comptes-rendus et les informations, envoyer un courrier électronique à l'adresse : mairie.passenans@sfr.fr
